

**C'EST CADEAU, C'EST LA  
MAISON QUI OFFRE !!**

Jeudi 26 octobre 2023, un bandit bien connu de tous en raison de son comportement exécrable provoque un tapage et tente de s'auto-mutiler avec une arme artisanale. Qu'est ce qui justifie de tels agissements ?! Pourquoi en arriver à de tels extrêmes ?! Il a simplement été notifié qu'il ne pourra se rendre sur ce tour de promenade pour sa sécurité en raison d'une mesure de séparation.

Mais face à l'agent d'étage il ne va pas s'arrêter là puisqu'**il va essayer de porter un coup au visage de notre collègue avec son arme artisanale !!**

Par miracle, l'agent fera preuve de sang-froid, d'un professionnalisme inégalé pour maîtriser ce criminel. Soit dit en passant, le professionnalisme de l'agent sera remarqué et félicité par le chef de détention.

**Tentative d'agression avec arme sur personne dépositaire de l'autorité publique, faute du premier degré matérialisée et caractérisée**, la sanction sera exemplaire c'est sûr !

Le bureau local CGT Pénitentiaire n'a pas d'autre mot à part "**mdr**".

**Le voyou sera sanctionné, seulement, de 4 jours de quartier disciplinaire !! 4 jours !!! 4 jours !!!**

Foutage de gueule ! Banalisation de la violence ! Mépris pour l'agent victime ! Mépris pour l'ensemble des personnels !

**Explication de notre Chef d'établissement** : « *il n'a pas agressé, il a tenté. L'agent n'a pas été blessé. Et puis pourquoi le détenu a réagi comme ça ? Car il n'a pas été envoyé en promenade* ».

**Bah voyons !**

Donc le message est clair ! Si un agent commet une erreur, l'administration peut comprendre qu'un détenu tente de s'en prendre à l'un des nôtres avec une arme.

Arrêtons de trouver des excuses aux détenus. **Arrêtons d'essayer de légitimer les comportements des voyous en cherchant SYSTÉMATIQUEMENT la toute petite erreur des agents !**

Un détenu enfreint la loi ou le règlement, notre travail est de réprimer ces manquements en application de notre cadre légal !

**Le bureau local CGT Pénitentiaire** souhaite rappeler à notre chef d'établissement qu'en droit la tentative est réprimée de la même manière que l'acte.

**Le bureau Local CGT Pénitentiaire** vous informe que des actions auront lieu en réaction à ce canular que notre direction qualifie de sanction.

**Le bureau local CGT Pénitentiaire** apporte son soutien à notre collègue est sera à ses côtés pour toutes procédures à venir.

**Et n'oublions pas un détail : lorsqu'un individu armé, tente d'agresser des policiers, ces derniers font usage de leur arme en toute légitimité. Dans la maison pénit' c'est 4 jours de QD.**

**Chers collègues, l'heure de l'indignation est révolue, marre des drames évités de peu, marre du "on a eu chaud", marre des airs de vierge effarouchée quand on propose le numéro du psy du personnel... L'air de la mobilisation approche ! Faisons-nous entendre et arrêtons de subir !**